



Réunion cellule rectorale sur la crise de l'eau le 26 septembre 2023

Présents : recteur, dircab, secrétaire général, IEN , représentants SNPDEN, SGEN et FSU

Suite à son entretien avec le préfet, le recteur nous affirme que la situation devrait s'aggraver et atteindre son pic après les vacances d'octobre. Il parle même d'une fourniture de deux fois 12 heures par semaine. Une réponse envisagée par le SNPDEN, principal syndicat des personnels de direction, est une mise en jauge à l'instar de celle du covid (par alternance quotidienne de classes en lycée, par demi-journées en collège) et surtout avec une souplesse d'adaptation selon les établissements. Ce système est impossible à mettre en place pour les écoles.

Dans le premier degré, la situation est très difficile mais il est impossible sur le plan logistique de distribuer le nombre de bouteilles d'eau nécessaire. Le préfet de l'eau ne peut pas fournir au premier degré étant limité en camions et en containers. Il est impossible de livrer 300000 bouteilles d'eau par jour. Beaucoup d'écoles ne sont pas sur le chemin de l'eau et les cuves pas toujours réapprovisionnées. Donc jauge pour le retour de novembre si on va au delà des 48/24.

Dans le second degré, un million d'euros ont été débloqués pour sécuriser les stocks d'eau et potabiliser. L'ensemble des infirmeries seront ravitaillés en eau..

Le préfet assure que le chemin de l'eau sera maintenu mais qu'à partir des retours de vacances d'octobre, les établissements ne seront livrés qu'en eau sanitaire. Des citernes seront installées à proximité des dits établissements pour permettre le réassort en eau potable des gourdes des élèves.

Le recteur prévoit même des jerricans pour ravitailler les élèves qui seront livrés par les 50 PEC qu'il est prévu d'embaucher.

Le secrétaire général indique la possible mise en place de fontaines atmosphériques en salle des profs (2930 € pour produire 30 litres)

En raison de la sécheresse exceptionnelle reconnue par les autorités de l'état, la FSU demande d'une part le classement du département en catastrophe naturelle, d'autre part l'instauration d'une indemnité exceptionnelle pour faire face aux frais induits par la crise de l'eau pour les collègues.

La FSU revient par ailleurs sur les droits à ouvrir pour les collègues, à savoir suspension de la journée de carence et autorisation spéciale d'absence.

La FSU indique que ses demandes ont été reprises au comité social ministériel

Questions FSU au recteur

Sur l'idée d'anticiper les vacances de décembre ?

Elle n'est plus envisagée même si le recteur caresse l'idée d'allonger celle d'octobre. La SMAE répond que cela n'aurait pas d'effet sur le stock d'eau potable puisque les établissements seront livrés en eau sanitaire.

Pour les établissements second degré de petite terre, l'eau du robinet est-elle potable sans avoir été bouillie ?

Réponse : comme pour toutes les reprises en eau après 12 heures de coupure, il faut attendre 6 heures.

Sur les analyses de l'eau : le dircab nous assure que la SMAE et l'ARS recoupent leurs informations et prennent le temps d'analyser. De plus il n'y a pas de suspicion de corrélation entre raréfaction de l'eau et propagation épidémique.

